Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_18-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.
Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Amélie DUMONT, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Régis DUROUCHOUX	**procuration à Alain DELANCHY**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Thierry LEFEVRE	**procuration à Mounir HABIB**

Absents : /

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29 -18

OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AX 215 APPARTENANT A LA SOCIETE TUILERIE CONCEPT IMMO

RAPPORTEUR : Monsieur Alain DELANCHY

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_18-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-10,
Vu le Code générale des Propriétés des Personnes Publiques (CG3P) notamment l'article L3112-1,
Vu l'avis de la Commission générale en date du 28 mai 2026,
Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil municipal,

Considérant que, par délibération du 28 juin 2023, la Ville mis en place une convention d'occupation précaire sur son bien cadastré section AX 78 situé rue de la Grange Quillet au profit de la SAS le Soleil en vue d'y permettre l'exploitation d'une activité de Guinguette d'Hiver.

Considérant les difficultés de stationnement régulièrement constatées dans le cadre de cette activité, la Ville envisage d'autoriser temporairement, par la voie d'un avenant à la convention précaire, que le stationnement puisse se faire sur la parcelle qu'elle possède à proximité, cadastrée section AX 102.

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser l'accès à cet espace de stationnement en permettant un accès direct depuis la Guinguette « le Soleil ».

Considérant à ce titre l'accord intervenu entre la Ville de Saint-Pierre-des-Corps et la société TUILERIE CONCEPT IMMO pour acquérir la parcelle section AX 215 d'une superficie de 387 m² environ, située entre la parcelle section AX 78 et la parcelle section AX 102, au prix de 5.500 €,

L'exposé d'Alain Delanchy entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE d'acquérir la parcelle cadastrée AX 215 appartenant à la société TUILERIE CONCEPT IMMO au prix de 5.500 € TTC,

DECIDE d'inscrire cette dépense au budget général,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à cette décision, tout compromis ou promesse de vente avec condition suspensive et tout acte de vente.

VOTES : Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 29/06/2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire